BPCE LEASE

C.4a EST LE PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE

C.4.1

C.3 K2

7 RUE JEAN BAPTISTE SAY

21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR

RENAULT D.1

D.2 MAFMOOM86TC112D3TO

D.2.1 N10RENCTC98B336

J.3

P.6

8

715/2007\*2018/1832CIEURO6

Zoheir BOUAOUICHE

U.1 82

Le sous-directeur de la protection des usagers de la route

FOURGON

Pour le ministre et par délégation.

D.3 MASTER E. VF1MA000X68041873 5800

J.2

P.3

S.2

V.9

BB

GO

F.1 3300 F.2 3300

2049 G G.1 1974

J.1 CTTE

K e2\*2007/46\*0016\*43

P.1 2299 P.2 100

Q S.1 3

U.2 2625 V.7 244

X.1

VISITE AVANT LE 01/12/2025 Y.1 408 Y.2 34

Y.3 0 Y.4 11

Y.5 2.76 Y.6 455.76

H 01/12/2021

Z.1

Z.2

Z.3

Z.4

COUPON DÉTACHABLE

## **Certificat d'immatriculation**

01/12/2021 GD-270-HD

2021FN46217

VF1MA000X68041873

RENAULT

BPCE LEASE

CRFRAGD270HDOVF1MA000X6804187332112013CTTE<< FOURRENAULT < < < < < MASTER < < < < < 2021 FN 4621778 ZM05311033037

Lion	istraingsattast;  tack ukukopopiac;  tack ukukopopiac;  ta Registrazzjon;  dantrioula;  sardmitudia;  sardmitudis;  sardmitudisus;	ion à la date de délivrance du véhicule à un titre juridique autre véhicule à un titre juridique autre attificat d'immatriculation, dans no l'Etat membre vice dans l'État membre telage en cas de véhicule tracteur relage en cas de véhicule tracteur cat
République Française Ministère de l'Intérieur Certificat d'Immatriculation	Permiso de circulación: Osvádčení o registraci; Registreringsattest; Calissaungsbaschaingung; Pegistreeningunnstus; Asica kokopopic; Registration certificate; Carta di circolazione; Registracios ludijimas; Porgalmi engedély, Certificat da matricula: Kerniekane-wisz, Dowod Registracyjny; Certificat da matricula: Osvedcenie o evidencii; Prometro dovoljenje; Rekistrefinitodistus; Registraringsbeviset; Perucripaционен талон на автомобила: Certificat de inmatriculare.	(A) Numéro d'immatriculation  (B) Date de la première immatriculation  (C.1) Non, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, du lutilaire du certificat d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire du monbre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriéte  (C.4.1) Mention précisant que le titulaire du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriéte  (C.3.1) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriéte  (D.2.1) Pape, variante (si disponible), version (si disponible)  (D.2.1) Debomination commerciale  (E.1) Masse anchaige maximale admissible de l'ensemble en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)  (F.2) Masse en chaige maximale admissible de l'ensemble en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)  (G.3) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage en cas de véhicule tracteur de catégorie autre que M (en kg)  (G.3) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage en cas de véhicule (E.3) de catégorie autre que M (en kg)  (G.3) Masse du véhicule (C.2)
		(4.1) Genre national (4.2) Carrosserie (EE) (4.3) Carrosserie (EE) (4.4) Carrosserie (EE) (4.5) Carrosserie (EE) (5.4) Carrosserie (EE) (6.5) Numbro de réception par type (si disponible) (6.7) Numbro de réception par type (si disponible) (7.2) Puissance mette maximale (en kW) (si disponible) (7.3) Rep de carburant ou source d'énergie (6.4) Rapport puissance mette maximale (en kW) (si disponible) (7.3) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur (7.3) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur (7.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur (7.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur (7.2) Montrain de la case environnementale de réception (E.: mention de la version applicable en version de la case exprise vehicule d'occasion, ou 1° minatriculation, et de la taxe > 36 CV (7.3) Montrain de la taxe pour gestion du certificat d'immatriculation en Euro (7.5) Montrain de la taxe pour gestion du certificat d'immatriculation en Euro (7.5) Montrain de la redevance pour acheminement du certificat d'immatriculation en Euro (7.5) Montrain de la redevance pour acheminement du certificat d'immatriculation en Euro (7.5) Montrain de la redevance pour acheminement du certificat d'immatriculation en Euro (7.5) Montrain de la redevance pour acheminement du certificat d'immatriculation en Euro (7.5) Montrain de la redevance pour acheminement du certificat d'immatriculation en Euro
Le titulaire du présent certificat est tenu de déclarer toute modification sous peine de sanctions prévues par le code de la route  (X.1) DATES DE VISITES TECHNIQUES		
Date Line perment de circuler pendant une période d'un mois au maximum		
	onnel de l'automobile).	Inscrite les coordonnées de l'acquéreur et votre signature <b>en cas de</b> ou pour destruction (ne pas remplir en cas de demande de nouv d'immatriculation.  Nom — Nom